

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-six  
le LUNDI 13 AVRIL à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 07 Avril 2026  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N° 2026/35

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. Serge BONNAIRE (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence).

### **OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

La séance ouverte, Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le  
Débat d'Orientation Budgétaire suivant :

14 AVR. 2026

### **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026**

**Le rapport d'orientation budgétaire a été établi conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) dans les dix semaines qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.  
Ce rapport donne lieu à un débat, il est pris en acte de ce débat par une délibération spécifique.**

#### Préambule

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3500 habitants et au-delà.

Le rapport d'orientation budgétaire établi conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) dans les dix semaines qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

En cas de renouvellement de l'organe délibérant, si l'assemblée délibérante sortante n'a procédé ni au DOB, ni au vote du BP avant les élections.

La tenue du DOB pourra se faire sous l'empire du règlement intérieur précédemment adopté, qui continue de s'appliquer, sauf à ce que l'exécutif décide d'en adopter un nouveau malgré les délais restreints. Quoiqu'il en soit, le DOB doit avoir lieu 1 jour à 10 semaines avant l'adoption du BP.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation.

Le débat doit faire l'objet d'un rapport.

Ce rapport doit comporter :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes.
- La présentation des engagements pluriannuels.

- Les informations relatives à la structure et la gestion de la dette.

Le DOB est acté par une délibération de l'assemblée délibérante qui doit faire l'objet d'un vote. Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

### 1 – Contexte international

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 s'inscrit dans un environnement international marqué par des incertitudes persistantes, tant sur le plan économique que géopolitique.

La croissance mondiale demeure modérée, freinée par les conséquences durables des crises récentes, notamment la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques, en particulier la guerre en Ukraine. Ces éléments continuent d'affecter les échanges internationaux, les chaînes d'approvisionnement et les prix de certaines matières premières. L'inflation, bien qu'en ralentissement dans la plupart des grandes économies, reste à un niveau supérieur à celui observé avant 2020. Cette situation s'explique notamment par la volatilité des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ainsi que par les tensions persistantes sur certains marchés.

En réponse, les grandes banques centrales, telles que la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale des États-Unis, ont maintenu des politiques monétaires relativement restrictives afin de contenir l'inflation. Bien que les taux d'intérêt tendent à se stabiliser en 2026, ils restent élevés comparativement à la décennie précédente, ce qui impacte les conditions de financement des acteurs publics et privés.

Par ailleurs, les enjeux liés à la transition écologique occupent une place croissante dans les politiques internationales. Les États sont incités à accélérer leurs investissements dans la transition énergétique, ce qui influence directement les stratégies économiques nationales et locales.

Enfin, le contexte international reste marqué par des tensions géopolitiques et commerciales susceptibles d'affecter la stabilité économique mondiale. Ces incertitudes imposent une vigilance accrue dans la gestion des finances publiques, y compris au niveau des collectivités territoriales.

### 2 – Contexte national

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2026 s'inscrit dans un contexte national marqué par la poursuite du redressement des finances publiques. L'État maintient une politique de maîtrise des dépenses afin de réduire le déficit public et contenir l'endettement, dans un environnement économique qui demeure incertain.

Après plusieurs années de forte inflation, notamment entre 2022 et 2024, la hausse des prix tend à ralentir en 2025 et 2026. Toutefois, ce ralentissement ne signifie pas un retour à la situation antérieure, et les collectivités territoriales continuent de subir des niveaux de charges élevés, en particulier pour l'énergie, les achats courants et les prestations de services.

Dans ce cadre, les concours financiers de l'État, et notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), évoluent de manière contenue. Cette relative stabilité globale masque cependant des disparités entre collectivités, liées aux mécanismes de péréquation et aux dynamiques démographiques.

Par ailleurs, les réformes fiscales engagées ces dernières années, en particulier la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ont profondément modifié la structure des ressources des communes. Cette évolution renforce leur dépendance à la fiscalité foncière et limite leurs marges de manœuvre en matière de levier fiscal.

Les collectivités doivent également faire face à des contraintes structurelles croissantes, parmi lesquelles :

- l'augmentation des dépenses de personnel, liée aux mesures de revalorisation salariale dans la fonction publique,
- le maintien d'un niveau d'investissement soutenu pour répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique,
- des conditions de financement marquées par des taux d'intérêt plus élevés qu'au cours de la décennie précédente, bien que tendant à se stabiliser.

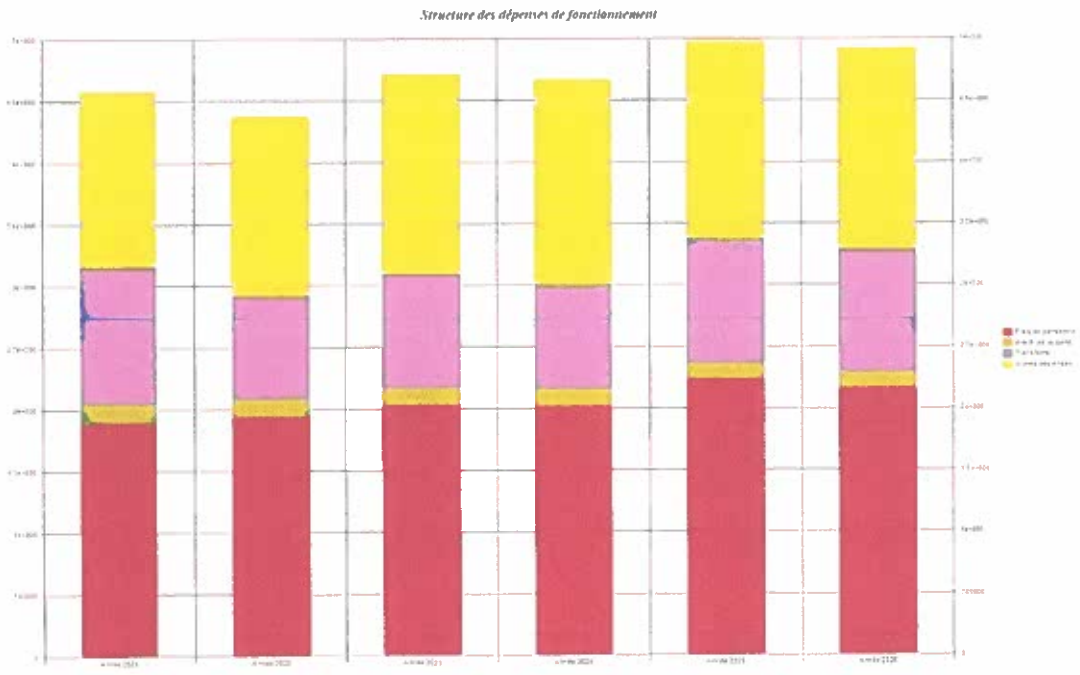
Dans ce contexte, les communes de plus de 3 500 habitants doivent concilier rigueur budgétaire, préservation de leur capacité d'investissement et maintien de la qualité des services publics locaux, dans un cadre financier de plus en plus contraint.

## BILAN 2020-2025 SECTION FONCTIONNEMENT

Budget Principal	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 604 616,21</b>	<b>3 643 980,92</b>	<b>3 750 479,63</b>	<b>3 980 146,28</b>	<b>4 443 695,25</b>	<b>4 120 749,02</b>
70 - Produits de services, du domaine et des ventes diverses	62 178,29	86 113,29	105 078,20	112 641,95	110 721,25	127 574,41
73 - Impôts et taxes	2 900 311,30	2 550 713,17	2 725 586,55	2 810 873,64	2 822 467,81	2 828 796,77
7311 - Contributions directes	1 688 067,00	1 370 441,00	1 398 209,00	1 490 150,00	1 555 525,00	1 583 213,00
7321 - Attributions de compensations	1 116 740,00	1 116 740,00	1 116 740,00	1 116 740,00	1 095 407,41	1 094 431,14
7322 - Dotations de solidarité communautaire	0,00	51 048,04	104 299,00	104 230,23	92 595,78	81 666,05
7331 - Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Impôts et Taxes	95 504,30	12 484,13	106 338,55	99 753,41	78 939,62	69 486,58
74 - Dotations et participations	578 377,60	963 129,80	877 430,87	1 020 677,41	1 107 061,61	1 114 584,41
741 - Dotation Globale de Fonctionnement	413 202,00	407 876,00	354 400,00	429 280,00	451 500,00	463 852,00
Autres dotations et participations	165 175,60	555 253,80	523 030,87	591 397,41	655 561,61	650 732,41
75 - Autres produits de gestion courante	34 946,12	28 830,36	23 700,00	31 434,30	108 978,41	13 900,96
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	714,40	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	7 129,72	15 194,30	18 684,01	3 804,58	294 466,17	35 892,32
775 - Produits de cessions d'immobilisations	3 500,00	851,00	0,00	0,00	291 000,00	25 000,00
Autres recettes de fonctionnement	3 629,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 817 104,38</b>	<b>2 836 726,38</b>	<b>2 736 938,07</b>	<b>3 486 568,71</b>	<b>3 474 805,92</b>	<b>3 394 358,20</b>
011 - Charges à caractère général	785 465,43	789 558,09	711 930,49	1 198 627,96	1 089 491,17	975 259,19
012 - Charges de personnel	1 569 178,21	1 657 044,40	1 678 817,72	1 780 876,62	1 926 065,22	1 950 023,07
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 656)	375 085,53	308 765,12	274 583,60	442 565,22	403 405,31	412 681,86
657 - Subventions versées	93 900,00	98 870,00	131 575,00	179 746,43	194 250,87	189 850,87
Autres charges de gestion courantes (hors 656)	281 185,53	209 895,12	143 008,60	262 818,79	209 154,44	222 830,99
67 - Charges exceptionnelles	2 996,00	2 796,57	1 425,90	86,31	1 537,40	0,00
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	1 394,15	0,00	35,00
66 - Charges financières	84 379,21	78 562,20	70 180,36	63 018,45	54 306,82	56 359,08
6611 - Intérêts de la dette	83 057,28	77 505,28	69 568,27	62 356,75	53 876,09	54 136,94
Autres charges financières	1 321,93	1 056,92	612,09	661,70	430,73	2 222,14

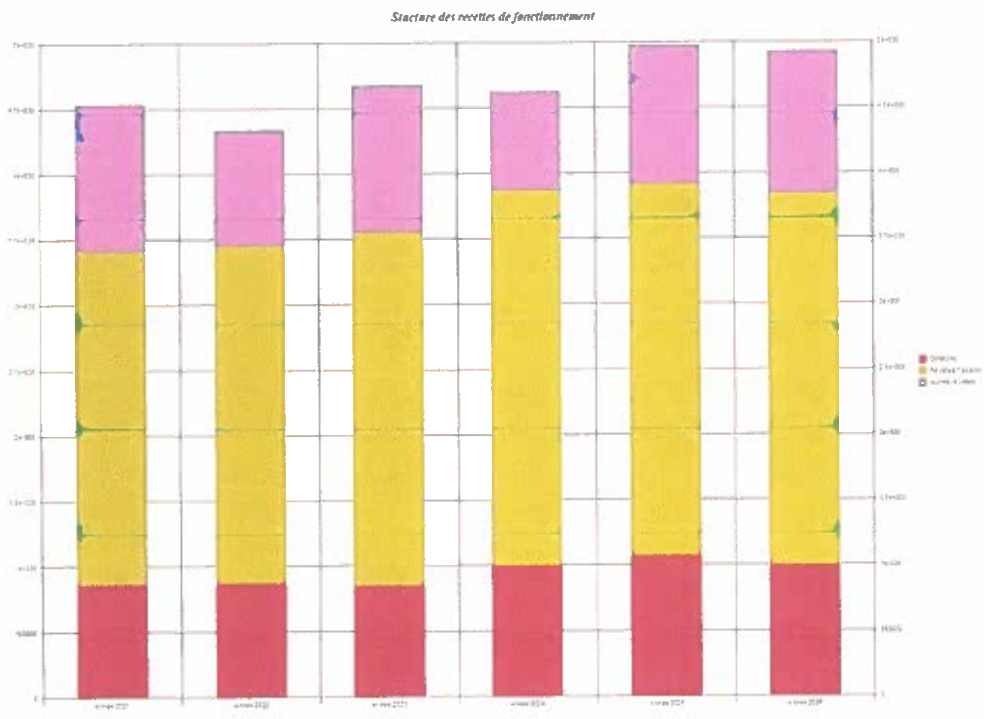
Les structures de dépenses de fonctionnement montrent avec les graphiques suivants l'évolution des dépenses de personnel et de l'état de la dette

- Frais de personnel
- Intérêt de la dette
- Transfert
- Autres dépenses



Les structures de recettes de fonctionnement montrent avec les graphiques l'évolution des :

- Dotations
- Recettes Fiscales
- Autres recettes



Budget Principal	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 236	842	1 149	993	1 964	1 055
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	200 308,12	222 257,04	231 063,6	244 096,31	250 786,38	250 129,7
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors Dette)	1 236	842	1 149	993	1 964	1 055
Dépenses d'équipement	912 277,74	828 556,84	710 355,07	1 283 222,11	2 220 711,12	2 895 996 49
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Programmes d'investissement spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dépenses d'équipement (hors dette)	0,00	0,00	8 940,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 236	842	1 149	993	1 964	1 055
EMPRUNTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors Emprunts)	1 236	842	1 149	993	1 964	1 055
FCTVA	206 354,03	179 740 83	138 712,67	93 835,89	112 188,39	169 230,88
Autres dotations	873 990,33	415 765 07	994 088,94	660 800,38	1 018 298,78	227 273,25
Subventions d'investissement reçues	100 040,72	235 404,82	17 136,00	238 817,39	855 917,31	660 296,50
Autres recettes d'investissement (hors emprunts)	0,00	1 455,94	0,00	0,00	0,00	0,00

## Les soldes financiers

Budget Principal	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
EPARGNE BRUTE	787 511,83	807 254,54	1 013 541,56	493 577,57	968 889,33	726390,82
AMORTISSEMENT DE LA DETTE	200 308,12	222 257,04	231 063,60	244 096,31	250 786,38	250 129,70
EPARGNE NETTE	587 203,71	584 997,50	782 477,96	249 481,26	718 102,95	476261,12
EPARGNE DE GESTION	870 569,11	884759,82	1083109,83	555934,32	1022765,42	780527,76

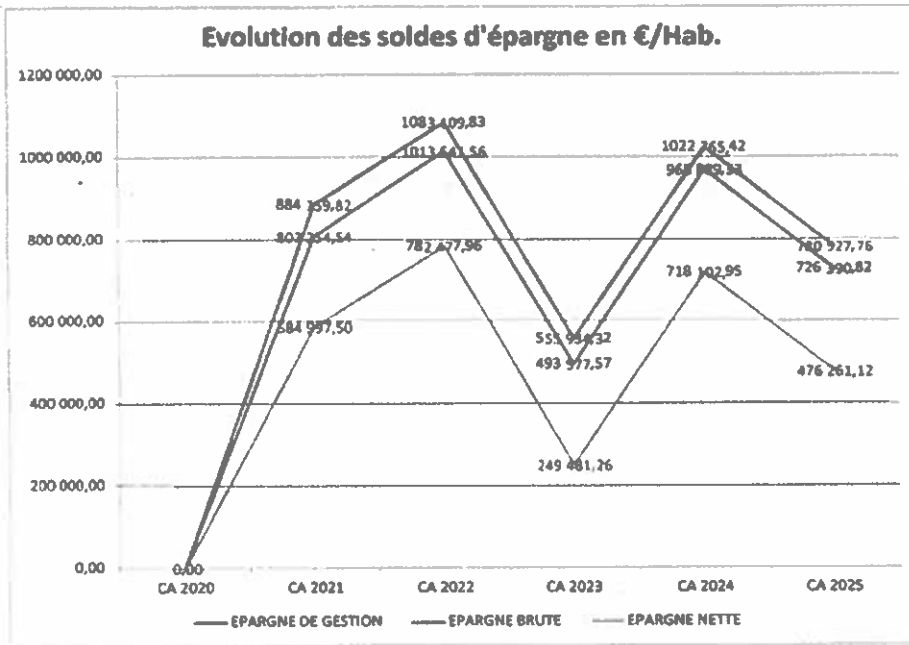
**Epargne brute** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

**Epargne de gestion** = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

**Epargne nette** = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

## Soldes intermédiaires de gestion

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la collectivité.  
La part des cession



## SUIVI DE LA DETTE

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
ENCOURS DE LA DETTE au 31/12	2130 413,88	1996 601,02	1774 919,77	1545 042,05	1306 625,64	1059 313,44
ratio de désendettement	2,71	2,47	1,75	3,13	1,35	1,46

Nous constatons un désendettement de 2020 à 2025

620534	Département: PAS DE CALAIS Perception : TRESORERIE DE SAINT-OMER MAIRIE DE LUMBRES	02/04/2026 10:57:38 Page 1
--------	--	----------------------------------

### Libération de la Dette de 2020 à 2025

Désignation Contrat / Objet	Capital restant au 1er Janvier	Total Amortissements	Total Intérêts	Total Annuités	Dernière échéance le
17AL067 / MISES AUX NORMES TERRAIN DE FOOT	1 666.63	1 666.67	156.53	1 823.20	10/01/2021
<b>TOTAL 2021</b>		1 666.67	156.53	1 823.20	
7169746 / INVESTISSEMENTS EXERCICE 2005	13 109.35	10 439.34	340.38	10 779.72	25/12/2025
6944282 / INVESTISSEMENTS 2006	21 163.00	10 364.82	884.61	11 249.43	25/01/2025
249389 / INVESTISSEMENTS 2007 + RENEGOCIA	271 231.99	86 291.48	13 089.96	99 381.44	01/07/2025
270821 / REALISATION D'UNE PISTE B.M.X. B.P.	20 156.35	3 295.66	486.42	3 782.08	01/12/2025
270822 / REALISATION D'UNE PISTE B.M.X. B.P.	54 727.24	8 741.06	1 817.02	10 558.08	01/12/2025
270823 / REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	16 654.28	2 723.14	401.90	3 125.04	01/12/2025
270824 / REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	53 005.61	8 466.11	1 759.85	10 225.96	01/12/2025
7724977 / INVESTISSEMENTS 2010	73 624.96	11 205.72	2 543.46	13 749.18	25/09/2025
7983447 / FINANCEMENT OPERATIONS D'INVES-	310 532.84	40 155.95	13 657.57	53 813.52	25/11/2025
8357413 / INVESTISSEMENTS 2013	61 082.50	15 451.27	2 102.69	17 553.96	25/10/2025
4372304 / INVESTISSEMENTS 2014	73 372.10	14 003.52	1 716.91	15 720.43	20/04/2025
4806953 / INVESTISSEMENTS 2016	190 862.79	14 603.63	2 836.69	17 440.32	25/13/2025
17AL067-2- / MISES AUX NORMES TERRAIN DE	54 999.91	6 666.68	1 707.90	8 374.58	10/10/2025
077842E / Travaux Ecole R SALENGRO	92 102.72	14 903.82	1 086.81	15 990.63	25/01/2025
<b>TOTAL 2025</b>		247 312.20	44 432.17	291 744.37	
<b>TOTAL GLOBAL</b>	1 308 292.27	248 978.87	44 588.70	293 567.57	

## **BILAN FINANCIER 2025**

### **Situation des finances au terme du budget 2025**

Evolution de nos dépenses et recettes de fonctionnement en 2025

Excédent de fonctionnement 618.510,35 €

Déficit d'investissement 1.922.962,75 €

La commune a effectué de gros travaux pour redynamiser la PLACE DE LUMBRES, à ce jour, il reste des subventions à percevoir.

Ces subventions sont reprises dans l'état des restes à réaliser permettant de définir l'affectation de résultats

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	3.566.384,56 €
Recettes	4.184.894,91€
Excédent de clôture	618.510,35 €
Excédent reporté 2024	835.228,12 €
Excédent global cumulé	1.453.738,47 €

<b>Investissement</b>	
Dépenses	3.410.777,55 €
Recettes	1.487.814,80 €
Déficit de clôture	1.922.962,75 €
Excédent reporté	445.756,22 €
Déficit global	1.477.206,53 €

## **PROSPECTIVE 2026**

### **Situation du personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

**Prise en compte des évolutions avancement de grade, et échelons des agents suite à l'ancienneté ou concours.**

Catégorie A	3		
Catégorie B	2		
Catégorie C	31		
TOTAL	36		

- 7 Adjointes techniques
- 4 Adjointes Techniques Principaux 2<sup>ème</sup> classe
- 11 Adjointes Techniques Principaux 1<sup>ère</sup> classe
- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Technicien Principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 Adjoint Administratif
- 1 Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe
- 6 Adjointes Administratifs Principaux 1<sup>ère</sup> classe
- 1 Rédacteur
- 2 Attaché
- 1 Attaché Principal 1<sup>ère</sup> classe

## ETAT DE LA DETTE

La Commune continue à se désendetter.

620534	Département: PAS DE CALAIS Perception : TRESORERIE DE SAINT-OMER MAIRIE DE LUMBRES	06/03/2026 14:17:27 Page 1
--------	--	----------------------------------

### Etat de la Dette au 1er Janvier 2026

N° de Contrat Ligne Budgétaire	Organisme Prêteur Objet Emprunt	Capital à l'origine Dette - Taux Initial	Dette en capital au 1er Janvier	Annuité à payer sur l'exercice	Dont Oualaux	Intérêts
<b>Imputation : 1641</b>						
7169746	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	152 000.00				
25/06/2006	INVESTISSEMENTS EXERCICE 2005	80 Trimestre(s) - 3.6900	2 670.01	2 694.64	2 670.01	24.63
6944282	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	152 000.00				
25/01/2007	INVESTISSEMENTS 2006	20 Annuel(s) - 4.1800	10 798.18	11 249.43	10 798.18	451.25
249389	DEXIA CFPL	1 266 258.72				
01/07/2008	INVESTISSEMENTS 2007 + RENEGOCIA TION	20 Annuel(s) - 4.7600	184 940.51	99 272.61	90 347.18	8 925.43
270821	DEXIA CFPL	59 000.00				
01/12/2010	REALISATION D'UNE PISTE R.M.X. B.P. 2010	80 Trimestre(s) - 2.5700	16 860.69	3 782.08	3 381.17	400.91
270822	DEXIA CFPL	151 000.00				
01/12/2010	REALISATION D'UNE PISTE R.M.X. B.P. 2010	80 Trimestre(s) - 3.5300	45 986.18	10 558.08	9 053.73	1 504.35
270823	DEXIA CFPL	48 750.00				
01/12/2010	REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	80 Trimestre(s) - 2.5700	13 931.14	3 125.04	2 793.79	331.25
270824	DEXIA CFPL	146 250.00				
01/12/2010	REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	80 Trimestre(s) - 3.5300	44 539.50	10 225.96	8 768.94	1 457.02
7724977	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	195 000.00				
25/03/2011	INVESTISSEMENTS 2010	40 Semestrie(s) - 3.5900	62 419.24	13 749.18	11 611.61	2 137.57
7983447	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	700 000.00				
25/11/2011	FINANCEMENT OPERATIONS D'INVES-	80 Trimestre(s) - 4.6200	270 376.89	53 813.52	42 043.54	11 769.98
8337413	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	200 000.00				
25/10/2013	INVESTISSEMENTS 2013	60 Trimestre(s) - 3.8000	45 631.23	17 553.96	16 046.84	1 507.12
4372304	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	200 000.00				
20/04/2015	INVESTISSEMENTS 2014	15 Annuel(s) - 2.3400	59 368.38	15 720.43	14 331.21	1 389.22
4806953	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	300 000.00				
25/03/2017	INVESTISSEMENTS 2016	80 Trimestre(s) - 1.5300	176 259.16	17 440.32	14 828.37	2 611.95
17AL067-2-	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	100 000.00				
10/04/2021	MISES AUX NORMES TERRAIN DE FOOT	48 Trimestre(s) - Taux	48 333.23	7 044.07	6 666.68	977.39
077842E	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYAN- CE	150 000.00				
25/01/2021	Travaux Ecole R SALENGRO	10 Annuel(s) - 1.1800	77 198.90	15 990.63	15 079.68	910.95
Total sur l'imputation : 1641		3 820 258.72	1 059 313.44	282 819.95	248 420.93	34 399.02
<b>TOTAL GENERAL</b>		3 820 258.72	1 059 313.44	282 819.95	248 420.93	34 399.02

620534	Département: PAS DE CALAIS Perception : TRESORERIE DE SAINT-OMER MAIRIE DE LUMBRES	27/03/2026 13:34:02 Page 1
--------	--	----------------------------------

### Dette à long terme à partir de 2026

Année	Capital Restant	Amortissements	Intérêts	Frais	Annulés	Variation
2026	1 069 313.44	248 420.93	34 399.02	0.00	282 819.95	0.00
2027	810 892.51	243 753.58	24 824.98	0.00	288 578.58	-14 241.39
2028	587 138.93	149 498.58	15 399.64	0.00	184 898.22	-103 680.34
2029	417 840.35	140 819.03	10 778.88	0.00	151 595.71	-13 302.51
2030	278 821.32	122 578.42	6 240.88	0.00	128 817.30	-22 778.41
2031	154 244.90	62 118.49	2 604.08	0.00	64 720.67	-84 088.73
2032	92 128.41	22 917.86	1 307.75	0.00	24 225.61	-40 494.96
2033	69 210.55	18 167.73	847.58	0.00	19 115.31	-5 110.30
2034	51 042.82	16 755.19	685.13	0.00	17 440.32	-1 674.89
2035	34 287.63	17 013.02	427.30	0.00	17 440.32	0.00
2036	17 274.81	17 274.81	165.71	0.00	17 440.32	

### Libération de la Dette de 2026 à 2126

Désignation Contrat / Objet	Capital restant au 1er Janvier	Total Amortissements	Total Intérêts	Total Annuités	Dernière Echéance le
7169746 / INVESTISSEMENTS EXERCICE 2005	2 670.01	2 670.01	24.63	2 694.64	25/03/2026
6944282 / INVESTISSEMENTS 2006	10 798.18	10 798.18	451.25	11 249.43	25/01/2026
<b>TOTAL 2026</b>		13 468.19	475.88	13 944.07	
249389 / INVESTISSEMENTS 2007 + RENEGOCIA	94 593.33	94 593.33	4 565.18	99 158.51	01/07/2027
<b>TOTAL 2027</b>		94 593.33	4 565.18	99 158.51	
8357413 / INVESTISSEMENTS 2013	12 919.02	12 919.02	246.45	13 165.47	25/10/2028
<b>TOTAL 2028</b>		12 919.02	246.45	13 165.47	
4372304 / INVESTISSEMENTS 2014	15 361.06	15 361.06	359.37	15 720.43	20/04/2029
<b>TOTAL 2029</b>		15 361.06	359.37	15 720.43	
270821 / REALISATION D'UNE PISTE B.M.X. B.P.	2 800.41	2 800.41	36.15	2 836.56	01/09/2030
270822 / REALISATION D'UNE PISTE B.M.X. B.P.	7 781.35	7 781.35	137.21	7 918.56	01/09/2030
270823 / REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	2 313.45	2 313.45	30.33	2 343.78	01/09/2030
270824 / REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-	7 536.45	7 536.45	133.02	7 669.47	01/09/2030
7724977 / INVESTISSEMENTS 2010	13 387.70	13 387.70	361.48	13 749.18	25/09/2030
077842E / Travaux Ecole R SALENGRO	15 804.11	15 804.11	186.52	15 990.63	25/01/2030
<b>TOTAL 2030</b>		49 623.47	884.71	50 508.18	
7983447 / FINANCEMENT OPERATIONS D'INVES-	39 444.90	39 444.90	915.24	40 360.14	25/08/2031
<b>TOTAL 2031</b>		39 444.90	915.24	40 360.14	
17A1067-2- / MISES AUX NORMES TERRAIN DE	1 666.47	1 666.47	8.52	1 674.99	10/01/2033
<b>TOTAL 2033</b>		1 666.47	8.52	1 674.99	
4806953 / INVESTISSEMENTS 2016	17 274.61	17 274.61	165.71	17 440.32	25/12/2036
<b>TOTAL 2036</b>		17 274.61	165.71	17 440.32	
<b>TOTAL GLOBAL</b>	244 351.05	244 351.05	7 621.06	251 972.11	

## CONTRAINTES BUDGETAIRES :

La Commune est impactée par l'augmentation du coût de :

- Des assurances de la Commune
- De l'assurance Statutaire
- De l'évolution des charges salariales, notamment l'augmentation du taux CNRACL (taux de cotisations vieillesse des employeurs afin de réduire le déficit), ce décret n°2025-86 du 30 Janvier 2025 prévoit une hausse du taux de cotisation sur quatre ans afin d'atteindre 12 % d'augmentation en 2028. Ce taux augmentera progressivement, de 34,65 % en 2025 à : 37,65 % en 2026, 40,65 % en 2027 et 43,65 % en 2028
- De l'énergie
- Du carburant

## VIGILANCES BUDGETAIRES :

La Commune devra prendre en compte :

- Le départ en retraite de plusieurs agents
- L'évolution du montant de l'attribution de compensation
- L'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement

## PRINCIPALES RESSOURCES BUDGETAIRES :

Les Ressources communales émanent essentiellement de l'Attribution de Compensation, des Subventions, des Dotations perçues, de la perception du FCTVA et de l'imposition

### CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation est un reversement de fiscalité opéré entre les EPCI à fiscalité professionnelle unique (FPU) et leurs communes membres.

Cette attribution s'élevait en 2025 à 1 094 431,14 € en 2026 le montant sera de 1 116 740 €

## CONCERNANT LE FCTVA

Le Fonds de Compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée s'élevait en investissement en 2025 à 169.230,88 € cette dotation sera en 2026 de 359.931,38 €

Le montant de cette recette fluctue en fonction des investissements réalisés en année N-2

## CONCERNANT LES DOTATIONS

La Dotation Globale de fonctionnement DGF était en 2025 de 463 852,00 € ; pour l'année 2026 cette dotation sera de 447.559 €, soit une diminution de 16.293,00 €

## CONCERNANT L'IMPOSITION

Comme les années précédentes les bases fiscales sont réévaluées, pour 2026 elles s'établissent de la manière suivante :

- Pour la taxe foncière sur le bâti (TFPB) réel 2025 : 4.503.279 prévisionnelle 2026 : 4.560.000
- Pour la taxe foncière sur le non bâti (TFPNB) réel 2025 : 51.531 prévisionnelle 2026 : 51.800
- Pour la taxe d'habitation (TH) réel 2025 : 60.632 prévisionnelle 2026 : 66.100

En 2025 le produit attendu était de 1.998.133 € il est pour 2026 de 2.023.147 €, soit une augmentation de 25.014 €

Il est proposé le maintien des taux communaux afin de limiter la pression fiscale.

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
21,11	43,44	54,69

## PROJETS

Evènementiel et Animations :

- Fête de la danse,
- Fête de la musique,
- Chasse aux œufs,
- Participation avec les écoles à l'opération Nettoyons la Nature,
- Distribution de tickets de manège avec le CCAS,
- Installation d'un parc de jeux gonflables juillet et août stade Bodelle,
- Organisation des festivités de juillet avec le Comité des Fêtes de la ville de Lumbres,
- Feu d'artifice sonorisé,
- Marché semi-nocturne et marché de Noël,
- Organisation des manifestations avec le CCAS,
- Inauguration.

## PROJETS PLURIANNUELS

Poursuite de la lutte contre les inondations

Elaboration d'un plan de sécurité publique et déploiement de la vidéo protection

Modernisation de l'éclairage public : remplacement progressif des luminaires et installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publiques pour plus de sécurité et d'économie d'énergie.

Sécurisation des axes sensibles (rue Pontier, route de Nielles, rue Marx Dormoy, Le Val, rue Macaux...)

Agrandissement de la salle Jean Lebas pour créer un espace polyvalent spacieux

Création d'un pump track à la plaine des sports et d'un city stade près de l'école primaire

Création d'un plateau multisports et d'un terrain synthétique au stade Bodel

Réhabilitation de la cour de la Maison des Associations

Poursuite de la rénovation de la salle Léo Lagrange

Soutenir les projets de logements destinés aux Lumbrois

Poursuivre le soutien au commerce local par des événements attractifs

Organiser des rencontres intergénérationnelles

Créer un festival musical d'été

Faire vivre le théâtre de verdure rue Marx Dormoy

Développer les actions avec les associations de protection animale

Organiser un salon du terroir

Plantation continue d'arbres fruitiers, développement de prairies naturelle pour renforcer la biodiversité et favoriser l'éco système

## Conclusion

Dans un contexte de restriction de la dépense publique, la ville de Lumbres, se doit de poursuivre la maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants. Le projet de budget 2026 de la commune sera donc bâti sur des hypothèses prudentes et volontairement crédibles. Notre soutien aux associations est confirmé.

En 2026 les orientations budgétaires de la commune sont tournées vers la réalisation de notre programme pluriannuel et la continuité des travaux engagés.

Fortes d'une situation saine, ancrées dans une volonté réaffirmée de ne pas accroître la pression fiscale pesant sur les ménages.

Après discussions, le Conseil Municipal a adopté par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION ce Débat d'Orientation Budgétaire.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

14 AVR. 2026

Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**



Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 14/04/2026

La Secrétaire,  
**Marie-Laurence BERQUEZ.**

A large, stylized signature in black ink, likely belonging to Marie-Laurence Berquez, the secretary.